

Faut-il enseigner les faits religieux à l'école ?



Une jeune collégienne étudie les religions dans son manuel scolaire d'Histoire Géographie niveau 6e et 5e sur son bureau. Marc OLLIVIER/OUEST FRANCE

La question a été posée aux lecteurs de Ouest-France. En retour, une soixantaine de réactions et interrogations constructives. Voici une compilation des arguments avancés par les pour et ceux par les contre.

Les [religions](#) doivent-elles être enseignées à l'école ? Au vu des réactions sur [LaPlace](#), l'espace réservé aux abonnés sur [ouest-france.fr](#), la question fait débat.

Les arguments des partisans

- Un bon encadrement

Fabien, professeur d'histoire et de géographie, 35 ans : « Il est indispensable de faire cet enseignement à l'école, si l'on parle bien du [fait religieux](#). » « Il est important que les jeunes (futurs citoyens) sachent bien de quoi l'on parle, sans être manipulés par des

groupes potentiellement extrémistes (de quelque religion que ce soit). » « Par contre, il est essentiel que cela soit bien cadré par l'État (laïc), qui définit les points à aborder, en faisant des religions un objet d'étude, et des professeurs formés à cet enseignement. »

Anne, du Mans (72) : « » « Cela doit être des cours d'histoire des religions dispensés par des professeurs d'histoire. En aucun cas il ne s'agit de faire passer des croyances, qui elles, appartiennent à chaque individu dans sa sphère privée (famille, communauté religieuse).»

- En phase avec la laïcité

Julie, de Quimper (29) : « Ce n'est en rien une brèche dans la laïcité, mais bien au contraire un élément majeur pour améliorer la compréhension entre les croyants et non-croyants. Par ailleurs, connaître les bases historiques des courants religieux permettrait sans doute de limiter les risques de bascule vers le fanatisme. Et puis nos enfants ne sont pas idiots ! »

Laëtitia, de Saint-Sébastien-sur-Loire (44) : « Etre laïc ne signifie pas rejeter les religions, mais au contraire les connaître sans adhérer à aucune, les rejeter équivaldrait aux extrémistes que l'on peut trouver dans chaque religion et se replier sur soi, donc ne plus apprendre et régresser. »

Denis, de Hirel (35) : « On ne peut pas faire un lien avec la laïcité, sinon, pourquoi enseigner l'histoire de la royauté comme nous sommes en démocratie ? »

- La culture générale

Jacques, de La Villès-Nonais (35) : « On en arrive à ce paradoxe que dans notre pays, « Fille aînée de l'Eglise », de civilisation chrétienne comme tous nos pays européens, nos enfants ne connaissent plus grand-chose de cette religion qui a pourtant modelé notre histoire, notre urbanisme, notre architecture, notre façon d'appréhender les évènements et notre vie quotidienne. Demandez donc aux élèves (voire à leurs parents) à quoi correspondent les jours fériés en France. : ils sont souvent incapables de distinguer les jours fériés civils (1er de l'an, 1er mai, 11 novembre) des jours fériés religieux (Noël, Pâques, Pentecôte, Ascension,...) et encore moins d'expliquer ce que recouvrent ces fêtes religieuses. »

Myriam Berot, Angers (49) : « Comment comprendre un tableau, une œuvre de musique, un bâtiment, sans le contexte culturel et religieux qui le sous-tend ? Faire connaître les religions ce n'est pas convertir, mais apporter les connaissances pour comprendre le monde »

- Contre les manipulations

Jean-Marc, de Saint-Sébastien-sur-Loire (44) : « Souhaitable pour savoir réellement ce que dit chaque religion et non pas les commentaires sur les réseaux sociaux ! »

Bruno, Plouhinec (56) : « Ça devrait permettre aux enfants de garder un esprit critique et analytique sur ce qu'ils vont entendre. De surcroît, cela pourra les aider dans leurs propres choix dont l'éventail peut aller de l'athéisme le plus dur à l'engagement religieux le plus absolu (eh oui, il y a forcément des risques !). »

Louise, Saint-Mars-du-désert (44) : « Cela permettrait également de faire la distinction entre religion et secte. »

- Apprendre la tolérance

Patrick, de Mauves-sur-Loire (44) : « Contrairement au reste de la France, les cours de religion, dans les collèges et lycées publics, étaient obligatoires en Alsace-Lorraine où j'ai vécu très longtemps. Comme j'étais d'une famille non religieuse, j'ai été dispensé. Mais rester tout seul, sans les copains, ce n'était pas drôle. Alors, j'ai demandé à l'un des deux abbés qui officiaient, la permission d'assister à son cours. J'ai été passionné par l'abbé Goldschmith. Les années suivantes j'ai été, au gré des programmes, tantôt chez le pasteur protestant (trop rigide), tantôt chez le rabbin. Je ne sais pas si, à l'époque, il y avait un enseignement islamique. Mais mon éducation religieuse, de ce fait, a été multiple et variée. Aujourd'hui, je suis resté non religieux mais très tolérant »

Aline, 39 ans, Saussemesnil (50) : « Enseigner les religions ou les comparer ? Ce n'est pas la même chose. En tant qu'enseignante de lycée, j'évoque les religions avec mes élèves pour leur apprendre le respect de chacun. Islam, Christianisme (Catholicisme, Protestantisme, Evangélisme...) Judaïsme, ont toutes les mêmes racines. Les fêtes religieuses ont souvent leurs équivalents dans chaque religion. Le Ramadan des musulmans a son pendant catholique à travers le carême, les communions sont appelées Barmitsva, les temples religieux sont appelés Eglise, Mosquée, Synagogue... Il n'est pas question en milieu scolaire de faire du prosélytisme, ni du cathéchisme... juste de s'ouvrir aux autres, pour les mieux comprendre, et ainsi optimiser la tolérance.

LIRE AUSSI :

- [Le point de vue de Claude Petit, président de Chrétiens de la Méditerranée, Réseau citoyen des acteurs de paix](#) : « Enseigner le fait religieux, une nécessité »

- [L'entretien de Xavier Dufour, docteur en philosophie et professeur agrégé de mathématiques](#) : « L'enseignement des religions à l'école est une urgence »

Les arguments des opposants

- Contraire à la laïcité

Michel, de Tierce (49) : « Non, La république française ne reconnaît, ni ne subventionne, ni ne salarie aucun culte (article 2 loi 9 décembre 1905). C'est valable dans les écoles publiques. Enseigner les religions à l'école c'est faire du prosélytisme, on sait très bien que la religion dominante (le catholicisme) sera clairement avantagée. Donc aucune exception à ce principe. »

André, de Chartres-de-Bretagne (35) : « Surtout pas. Contraire à la laïcité. La religion et son enseignement doivent rester dans la sphère privée quelle que soit d'ailleurs la religion. Inutile de mettre dans la tête des enfants des explications sur les religions, car pour moi la religion reste un cheminement très privé et étant athée je ne voudrais pas que les enfants soient influencés. Ils feront leur propre choix par la suite sans être obligés d'être conditionnés comme je le soupçonne. La religion doit rester en dehors de l'école. »

Pascal Rivière, de Caen (14) : « La République est laïque et l'école républicaine doit rester neutre. »

Aurore, Saint-Jacques de la Lande (35) : « NON, si l'on veut que nos enfants reçoivent une instruction religieuse il nous incombe, à nous parents de les inscrire dans des écoles privées ou de les envoyer prendre des leçons en dehors du temps scolaire. La France est laïque, l'école l'est encore plus. Je ne tolère aucun signe de quelque religion que ce soit dans les écoles, collèges, lycées et facultés de la république. »

- Les faits religieux déjà enseignés

Jean-Paul, de Plancoet (22) : « Les faits religieux sont déjà enseignés : qui ne connaît les Croisades, les guerres de religions, la Saint Barthélémy, Mahomet etc. »

Joël, de Saint-Nazaire (44) : « L'enseignement du fait religieux est déjà largement présent à travers l'enseignement de l'histoire, de la philosophie et de la littérature. L'étude de l'antiquité, de l'Égypte, de l'empire romain, des philosophes comme Platon ou Pascal, des auteurs comme Châteaubriand ou Bernanos, abordent largement le fait religieux. »

- Sphère personnelle

Yvette, de Lorient (56) : « Je suis absolument contre. Il faut que ce genre d'enseignement se fasse hors des heures de classe et des écoles. »

Jean, Port Louis (56) : « La religion est un choix intime, une expression personnelle. Par contre, l'école doit enseigner la tolérance et une moralité civique. »

Roberte, du Mans (72) : « Le rôle de l'école n'est pas d'apprendre les religions, la laïcité c'est la neutralité dans la vie courante, je suis allée dans une école privée et c'est vrai que l'on avait une heure d'étude de la bible, à l'école publique il n'en était pas question si les enfants devaient faire leur communion il leur fallait aller au catéchisme tous les

jeudis matin, et c'était très bien comme ça, la religion est une affaire de famille, si l'on veut être équitable il va falloir parler christianisme, protestantisme, bouddhisme, islam etc. du temps qui serait mieux employé à apprendre à écrire parler et lire le français si malmené avec tous les anglicismes qui fleurissent à longueur de reportages, d'articles dans les journaux et même la pub où la traduction en français est inscrite dans un petit coin. Non pour moi ce n'est pas de la culture générale, c'est et ça doit rester au goût de chaque foyer »

- Des écoles privées dédiées

Fabienne, Scaer (29) : « Si les parents veulent un enseignement religieux pour leurs enfants, il existe le catéchisme pour les catholiques, les mosquées pour l'islam et les synagogues pour le judaïsme. Je pense que ce serait imposer une religion et c'est beaucoup trop personnel pour un enseignement généralisé. »

Propos recueillis par Janik LE CAÏNEC.